

Règlement de la compétition



Coupe des Français

14 Juillet 2020 - Scramble à 2

Départs en shot gun à partir de 8 Heures avec repas obligatoire.

Tarifs

Membres de l'Association Sportive: 8€ (droit de jeu)
+ repas 20€

Membres : 12€ (droit de jeu) + repas 35€

Autres : Green fee + 12€ (droit de jeu) + repas 35€

Ballesteros

● Messieurs

● Dames

Inscriptions

A l'accueil du Golf :
04 90 57 40 97

info@golf-pontroyal.com

avant le 12 juillet
17heures

Informations

Compétition ouverte en Scramble à 2 et départs en Shot Gun dès 8 heures.

Repas obligatoire sur la terrasse d'« Es Beu la Vie » **en respect des règles de distanciation sociale.**

Il est possible de participer au repas sans jouer au tarif de 35€. **Pour les membres de l'Association Sportive : 20€.**

Remise des prix, au cours du repas, dotée par l'Association Sportive et nos généreux sponsors :

Château de Calavon, TAAJ, et notre nouveau partenaire « **Champagnes Tribaut** »

Pour le calcul des coups rendus l'index individuel est plafonné à 36 et l'écart entre les index est ramené à 10.

Le certificat médical pour la pratique du sport en compétition est obligatoire. En l'absence de certificat, la participation à la compétition s'effectuera sans enregistrement auprès de la Fédération Française de Golf, sans classement, sans lots de remise des prix, tout en acquittant le droit de compétition.

Les départs sont publiés sur notre site Internet la veille de la compétition. Les annulations ne pourront plus être prises en compte après cette publication et seront considérées comme disqualifications.

Lors de la remise des prix les lots des absents seront redistribués aux suivants du classement ou au tirage au sort.

Dorénavant les nouvelles règles de Golf s'appliquent. En particulier le « Prêt – Jouez » : de nouvelles recommandations pour améliorer le plaisir de jouer tout en respectant l'esprit du jeu . Les détails dans la rubrique « Jouer à Pont Royal » « Etiquette » ou sur « Association Sportive ».